



Editorial

Merci aux internautes

1

**Dossier :
Bilan 2007**

2-3

**Affichez votre
engagement ...**

**Les bons conseils de
Christophe**

**Une nouvelle face
pour les piles**

**Piqûre de rappel
pour 2008**

4

Merci aux internautes

En 2007, pour sa première année d'existence, vous avez été 4735 internautes à consulter notre site Internet. Ce chiffre est un réel encouragement pour nos services qui s'efforcent de le mettre régulièrement à jour. Merci également à toutes les personnes nous ayant contactés.

Plus d'infos **04 66 59 06 51**
srenv.selectif@wanadoo.fr
10 rue Adolphe Méric BP 134
30302 Beaucaire Cedex
www.sudrhoneenvironnement.org



2007, le tri gagne au poids !

Tout d'abord, permettez moi de vous adresser à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2008 sera riche en événements puisque nous irons aux urnes deux fois pour des élections qui touchent notre vie au quotidien.

Les résultats auront des répercussions pour certaines des Collectivités adhérentes à notre syndicat « Sud Rhône Environnement ».

Pour ma part, quels que soient les résultats, je n'aurai plus la responsabilité de l'animation du traitement des déchets ménagers. Je reprendrai ma vie de citoyen anonyme.

Aussi, avant de me retirer, je voulais vous présenter un rapide bilan des actions menées durant toutes ces années :

- 1995 Etablissement du Plan Départemental des Déchets. Cela n'a pas été aisé de s'imposer, car le seul projet présenté était « l'incinération ». Après plusieurs réunions nous avons réussi à sortir de cette filière en défendant « le concept de tri mécano biologique et compostage ».
- JUIN 2000 Extension ou mise en place de la collecte sélective dans la majorité des communes de Sud Rhône Environnement.
- MAI 2004 Pose de la première pierre de notre Centre de Valorisation des Déchets.
- NOVEMBRE 2005 Ouverture du Centre de Valorisation des Déchets.

Au delà de ces étapes majeures, vous constaterez en parcourant cette feuille du tri, qu'il reste encore à œuvrer pour améliorer la qualité de notre tri.

Je pense qu'avec la volonté, les efforts et le civisme de chacun, nous y parviendrons.

Dans les mois qui suivent, un programme de visite du « Centre de valorisation des déchets » vous sera proposé. Je vous conseille vivement d'y participer. Je reste persuadé qu'après cette visite vous prendrez encore plus conscience de toute la place que prend le sens du geste « ECO CITOYEN ».

Notre centre est reconnu sur l'ensemble du territoire et de nombreuses collectivités, très intéressées par notre concept, viennent le visiter régulièrement.

Enfin, pour terminer, je voulais associer à ce bilan « positif » l'ensemble des Elus membres de Sud Rhône Environnement qui m'ont aidé et soutenu pendant les périodes difficiles et qui m'ont permis d'aller jusqu'au bout de nos convictions.

Dans le respect de l'environnement, je ne doute pas que les nouveaux représentants de Sud Rhône Environnement reprendront ce flambeau et poursuivront notre tâche.

Jean Burgues

Président du Syndicat Mixte
Sud Rhône Environnement



Le tri progresse... le

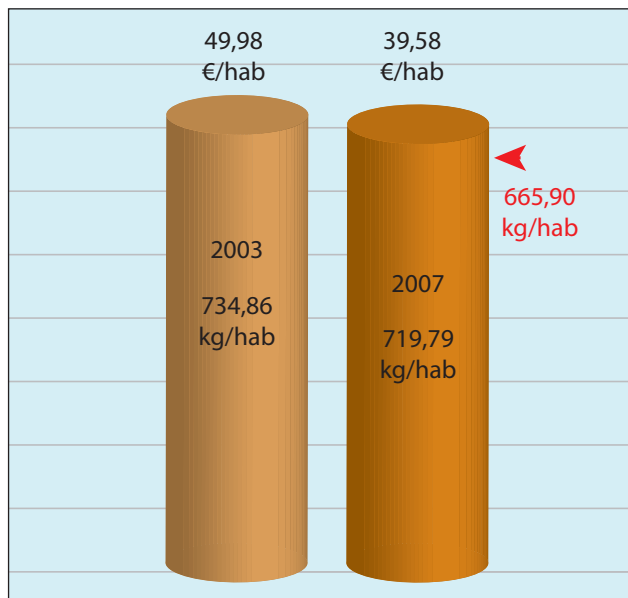
Evolution des déchets

En un an, nous avons réduit nos déchets de 1,45 kg par habitant. Ainsi en 2007, nous avons jeté 38 550,54 tonnes de déchets.

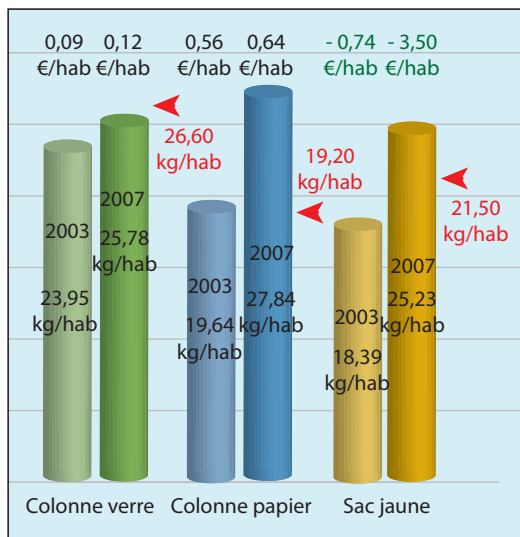
La collecte sélective (sacs jaunes, colonnes bleues, colonnes vertes) a progressé de 10,26 kg/hab. Grâce à vos efforts et vos gestes de tri, nous avons recyclé : 1 491,13 tonnes de papier ; 1 380,88 tonnes de verre et 1 351,10 tonnes d'emballages. De plus, vous avez déposé 17 113,38 tonnes de déchets en déchèterie et jeté 17 214,05 tonnes de RESTE dans vos sacs gris.

En 2008, maintenons nos efforts de tri pour confirmer les tendances de 2007.

Evolution de la production totale des déchets entre 2003 et 2007



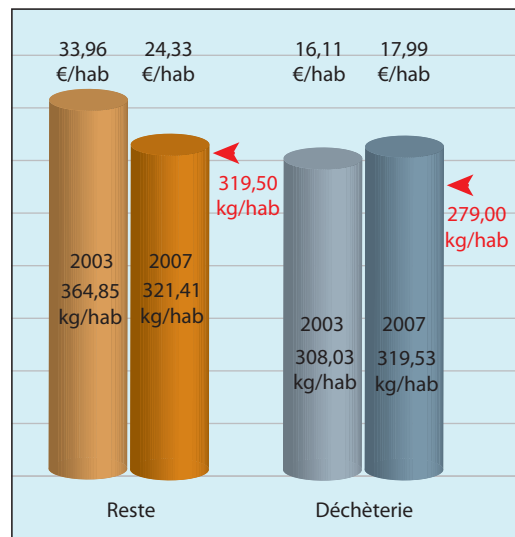
◀ Moyenne départementale en 2006



Evolution des déchets collectés entre 2003 et 2007

Ces 3 graphiques présentent l'évolution des poids collectés par habitant entre 2003 et 2007 ainsi que l'évolution des coûts de traitement par habitant pour la même période.

◀ Moyenne départementale en 2006



En 2007, vous avez économisé 16,67 € pour le traitement de vos déchets.

Des économies réalisées grâce à :

- vos gestes de tri et vos efforts quotidiens qui ont permis d'économiser 797 784,15 € soit 14,90 €/hab.

- l'évolution de filières de traitement de déchets, au niveau national, en réduisant les coûts de 94 972,68 €, par rapport à 2006, soit 1,77 €/hab.

es économies aussi

Le coût des déchets

Vos gestes de tri contribuent réellement à une meilleure gestion des coûts de traitement de vos déchets, en agissant directement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui finance, également, la collecte

(personnel, matériel, carburant...).

Pour limiter son augmentation, nous vous rappelons quelques bons réflexes à avoir :

- Respectez les jours et les heures de collecte.
- Portez vos gros déchets et vos déchets polluants en déchèterie.

- Triez vos déchets en respectant les consignes de tri.

- A l'extérieur, jetez vos déchets dans des poubelles. Respectez la propreté de votre commune.

Pour toute question sur la collecte (heures, jours et fonctionnement...) contactez votre mairie.

Coût de traitement des déchets en 2007

1 351,10 tonnes de sacs jaunes rapportant	138,86 €/t
+ 1 491,13 tonnes de papier à	23,09 €/t
+ 1 380,88 tonnes de verre à	4,69 €/t
+ 17 113,38 tonnes en déchèterie à	56,32 €/t
+ 17 214,05 tonnes de RESTE à	75,68 €/t
TOTAL	2 119 866,11 €

Coût de traitement des déchets sans tris

38 550,54 tonnes de déchets à	75,68 €/t
TOTAL	2 917 650,26 €

Grâce aux tris nous avons réalisé une économie de :

2 917 650,26 € - 2 119 866,11€ = 797 784,15 €

A chaque commune son taux de refus

Certains déchets déposés dans les sacs jaunes ne sont pas recyclables, ces erreurs de tri sont aussi appelées **refus de collecte sélective**.

Il s'agit par exemple de déchets allant dans :

- les colonnes bleues : Imprimés publi-

citaires, journaux...

- les colonnes vertes : bouteilles et bocaux en verre

- la déchèterie : piles, jouets, petits électroménagers, pots de fleurs en plastique, bassines, ...

- le RESTE : pots de yaourt, barquettes en plastique, restes de repas ...

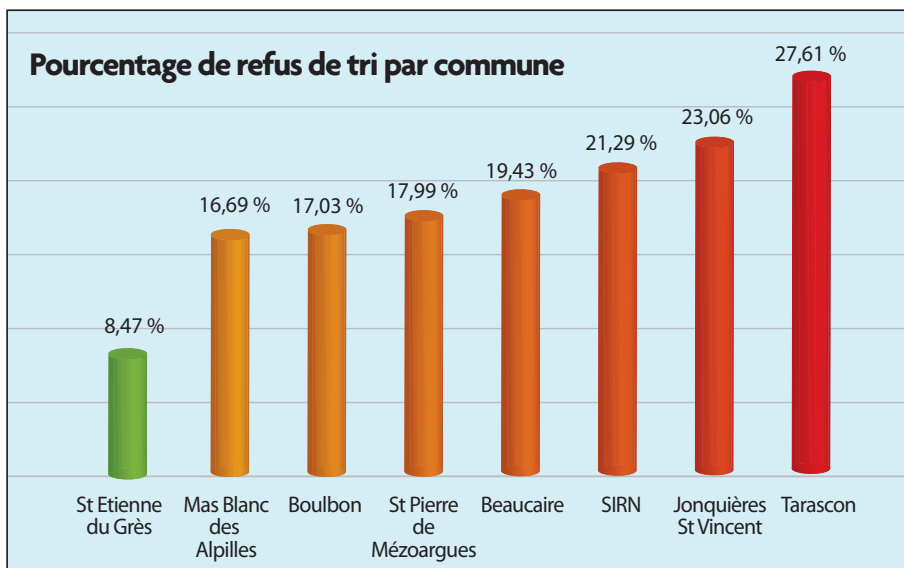
Pour que la collecte sélective génère des économies, la **quantité d'emballa-**

ges présents dans les sacs jaunes est importante mais la qualité de ceux-ci est indispensable.

Malheureusement, comme le montrent les taux de refus présentés ci-dessous, (issus des contrôles de qualité effectués tout au long de l'année selon une norme nationale), nos sacs jaunes contiennent encore une trop grande quantité d'erreurs de tri.

Plus le taux de refus est élevé, plus le contenu des sacs jaunes est souillé. De plus, le coût de traitement imputé aux collectivités augmente et les recettes diminuent.

Pourcentage de refus de tri par commune



Petit rappel

Nous vous rappelons que les sacs jaunes accueillent uniquement les emballages recyclables vides suivants : bouteilles et flacons plastique, films plastique, emballages en carton, emballages métalliques et briques alimentaires.

N'hésitez pas à consulter « Le Guide du Déchet » téléchargeable sur : www.sudrhoneenvironnement.org



Affichez votre engagement pour l'environnement !

Dans la Feuille du Tri n°15 (téléchargeable sur notre site), nous vous proposons de réduire votre consommation de papier en utilisant un « Stop Pub ».

Pour agir c'est très simple, décollez l'autocollant ci-joint et apposez-le sur votre boîte aux lettres.



Les bons conseils de Christophe

Les bouchons vous aident à trier

Les emballages plastique à déposer dans les sacs jaunes sont ceux qui ont un bouchon. Il s'agit des bouteilles et flacons alimentaires (eau, lait, huile végétale...) mais aussi des produits d'hygiène (shampooing, gel douche...) et d'entretien (liquide vaisselle, lessive...). Les bouchons des bouteilles et flacons plastique sont recyclables alors pensez à les laisser sur vos emballages.



Une nouvelle face pour les piles

Durant le mois de décembre, chaque foyer Tarasconnais, venu à la distribution des sacs poubelle, a reçu une boîte à piles. Cette « Mini Batribox », réutilisable,



permet de regrouper, à la maison, vos piles usagées avant de les transporter vers les différents points de collecte existants (magasin, mairie, déchèterie...). Cette action sera prochainement étendue sur l'ensemble des communes de Sud Rhône Environnement. Nous vous rappelons que vos piles usagées peuvent être déposées dans toutes les déchèteries mais aussi auprès de vos vendeurs qui ont l'obligation de les récupérer.

Piqûre de rappel pour 2008

En 2007, les 18 pharmacies partenaires de Sud Rhône Environnement ont récupéré 350 kilos de déchets de soins piquants/coupants (seringues, lancettes...).

Nous tenons à remercier les officines pour leur travail de proximité et leur collaboration pour ce service de protection des personnes et de l'environnement mais aussi tous les utilisateurs de ce service.



Renseignez-vous auprès de votre pharmacien

ATTENTION

Cette filière de traitement bien spécifique est réservée uniquement aux personnes en automédication. En d'autres termes si un(e) infirmier(e) vous administre certains soins, **il ou elle ne doit en aucun cas laisser ses déchets à votre domicile.** Les professionnels possèdent leurs propres réseaux de collecte.